

8 janvier 2021

Original: anglais

(21-0300) Page: 1/2

Comité des marchés publics

## VALEURS DE SEUIL FIXÉES À L'APPENDICE I DE L'ACCORD EXPRIMÉES EN MONNAIES NATIONALES POUR 2021-2022

#### RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Conformément aux procédures convenues (GPA/1, annexe 3), les délégations ont été invitées à notifier leurs valeurs de seuil respectives en monnaies nationales.

Les renseignements notifiés par la République de Corée pour la période 2021-2022 dans le cadre de l'AGP révisé sont reproduits ci-après.¹

# 1 VALEURS DE SEUIL FIXÉES À L'APPENDICE I DE l'AMP, EXPRIMÉES EN MONNAIES NATIONALES

#### 1.1 Entités du gouvernement central (annexe 1)

	Valeur de seuil en droits de tirage spéciaux (DTS)	Valeur de seuil en ₩
Marchandises	130 000	210 000 000
Services	130 000	210 000 000
Services de construction	5 000 000	8 100 000 000

#### 1.2 Entités des gouvernements sous-centraux (annexe 2)

		Valeur de seuil en DTS	Valeur de seuil en ₩
Marchandises	Groupe A	200 000	330 000 000
	Groupe B	400 000	650 000 000
Services	Groupe A	200 000	330 000 000
	Groupe B	400 000	650 000 000
Services de construction		15 000 000	24 400 000 000

# 1.3 Autres entités (annexe 3)

	Valeur de seuil en DTS	Valeur de seuil en ₩
Marchandises	400 000	650 000 000
Services	400 000	650 000 000
Services de construction	15 000 000	24 400 000 000

# 2 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES VALEURS DE SEUIL

Les valeurs de seuil susmentionnées s'appliquent pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Secrétariat note que le Protocole portant amendement de l'Accord sur les marchés publics est entré en vigueur pour la République de Corée le 14 janvier 2016.

## **3 MÉTHODE DE CALCUL**

Le calcul des valeurs de seuil de l'Accord sur les marchés publics, exprimées en won coréens, est basé sur la moyenne de la valeur journalière du won coréen par rapport aux droits de tirage spéciaux (DTS) sur la période allant du  $1^{\rm er}$  novembre 2018 au 31 octobre 2020 établie d'après les "Statistiques financières internationales" publiées par le FMI (1 DTS = 1 625,81 won coréens).